



**Communiqué de presse**

Lundi 1<sup>er</sup> juillet

## **Rue zéro déchet : premier bilan à mi-parcours**

**En décembre dernier, la Ville de Paris et la Mairie du 10e se sont lancées dans une action inédite en créant la première rue zéro déchet de la capitale. La rue de Paradis, située dans le 10ème arrondissement, a été choisie pour mettre en œuvre de nouveaux modes de consommation moins gourmands en emballage, un meilleur tri et une amélioration de la propreté. 6 mois après le début de l'opération, la Ville fait un premier bilan à mi-parcours.**

Afin de réduire les déchets ou de permettre leur réemploi, la Ville de Paris développe des actions concrètes et quotidiennes d'économie circulaire.

Pendant un an, la rue de Paradis (10e) s'est lancé le défi d'alléger ses poubelles. Ses habitants, commerces et entreprises expérimentent depuis 6 mois les solutions pour réduire les déchets et améliorer la propreté de la rue. À mi-parcours de cette opération, la Ville de Paris réalise des premières estimations :

- Une diminution de 16% des ordures ménagères a été enregistrée sur la rue de Paradis, soit une baisse de plus de 53 tonnes d'ordures ménagères sur l'ensemble de la rue depuis décembre dernier ;
- Une efficacité avérée des consignes de tri simplifiées et des messages incitant à réduire les emballages. Il est observé un report des déchets du bac à ordures ménagères vers le bac jaune dans tout l'arrondissement. Si, rue de Paradis, la diminution des ordures ménagères est bien supérieure à celle de l'arrondissement, l'augmentation du tonnage du bac jaune reste très faible par rapport au reste de

l'arrondissement, conséquence directe des actions de sensibilisation, des différentes initiatives et des efforts de tous.

Ces premiers résultats très encourageants viennent conforter l'efficacité des actions déjà mises en place à destination des résidents de la rue, mais aussi des commerçants, des bureaux et des écoles : ateliers et animations récurrents, opération « Zéro usage unique » pour les déjeuners au bureau, lancement de la rue sans mégots, déploiement de tables de tri et de la collecte séparée des biodéchets dans les cantines scolaires, distribution de lombricomposteurs, etc.

Pour Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire *« Ces premiers chiffres sont très encourageants, ils démontrent un réel enthousiasme des habitants, des commerçants, des écoles, des bureaux pour adapter leur quotidien à une vie zéro déchet »*.

« Avec la Maire du 10<sup>e</sup> Alexandra Cordebard, nous avons fait le pari du zéro déchet dans la rue de Paradis, ces premiers résultats et l'implication des habitants et des commerçants doivent nous permettre d'aller encore plus loin dans notre objectif « zéro déchet » pour Paris. », souligne Paul Simondon, adjoint à la Maire de Paris chargé de la propreté et de la gestion des déchets

L'installation de nouvelles corbeilles de rue, d'une plus grande capacité et dotées de cendriers, doit permettre d'améliorer le niveau de propreté dans la rue de Paradis.

De nouvelles actions telles que le lancement du défi Famille zéro déchet viendront compléter la programmation de l'opération. Ainsi, 30 familles de la rue du Paradis participeront à ce défi qui vise sur une période de 5 mois, à réduire le plus possible le volume de ses poubelles. Le bilan définitif de l'opération sera réalisé en décembre 2019.

Contact presse : Camille Pavlovic / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61